



LA CGT et l'UGICT-CGT
Ville de Rennes, ses établissements
et Rennes Métropole



Nous vous invitons

à échanger à propos des élections professionnelles de décembre 2018
sur le thème :

Qu'attendez-vous de la CGT ?

Échanges sur :

- 1 – Les instances paritaires, présentation, évolutions, bilans CGT et UGICT-CGT
- 2 – Présentation du mode du scrutin pour les élections professionnelles à venir
- 3 - Questions

Calendrier :

Lundi 29 janvier	de 12 h à 13 h 30	Gymnase Courtemanche
Lundi 5 février	de 11 h à 12 h	EHPAD Gaëtan HERVÉ (Salle polyvalente)
	de 14 h à 15 h	EHPAD Gaëtan HERVÉ (Salle polyvalente)
Vendredi 9 février	de 14 h à 15 h	EHPAD Gaëtan HERVÉ (Salle polyvalente)
Mardi 13 février	de 9 h à 10 h 30	Salle Montmousseau – UD CGT 35
	de 16 h 45 à 18 h 45	Salle Montmousseau – UD CGT 35
Mardi 20 février	de 9 h à 10 h 30	Salle de l'ASMR – Plaine de Baud
Jeudi 22 février	de 11 h 30 à 13 h	Salle du Conseil – HRM

Poser 1 h ou 1 h 30 d'information syndicale, conformément au droit d'information syndicale de 12 h par an.

CONTACTER La CGT :

Par téléphone : 02.23.62.24.65

Par @ : cgt@rennesmetropole.fr

<http://villederennes.reference-syndicale.fr>

ou

l'UGICT-CGT :

Par téléphone : 02.23.62.24.49

Par @ : ugict-cgt@rennesmetropole.fr

<http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr>